

Action X : Orienter les aménagements liés au projet de coulée verte depuis la butte Pinson

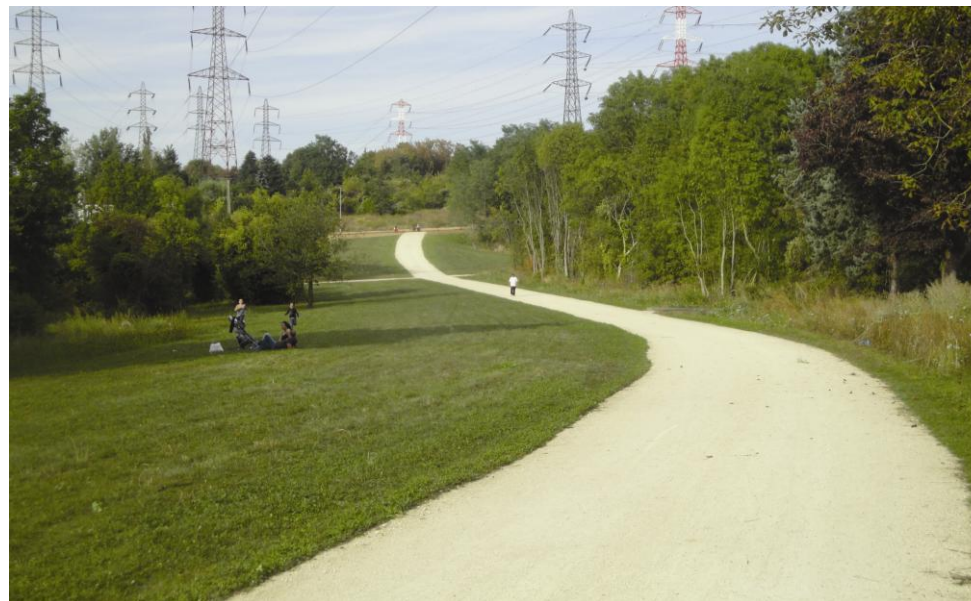
Contexte

La Région Ile de France mène une politique de préservation de grands espaces naturels constituant des trames vertes indispensables à l'équilibre des territoires et préconise le maillage de ces espaces pour répondre aux besoins des franciliens en terme de déplacements doux, et d'accès aux espaces verts et forestiers pour leurs loisirs. La commune de Groslay souhaitant s'inscrire dans cette politique est concernée par deux périmètres d'intervention régionale :

_Au sud, l'extension du « *domaine régional de la Butte Pinson* » sur le secteur du champ à Loup et des Rouillons soit 20 hectares sur les 120 qu'en compte le futur domaine régional.

_au nord, le périmètre « *Côteaux de Nézant et Mont de Veine* » soit 120 ha dont 25 ha sur Groslay, en protection des flancs de la forêt de Montmorency.

Afin de relier ces deux espaces naturels, la commune et l'Agence des Espaces verts ont prévu d'aménager une coulée verte sillonnant la ville du nord au sud.



Descriptif

Le but poursuivi est d'inscrire cette coulée verte dans le territoire groslaysien en tenant compte des contraintes urbaines, des projets, des atouts du parcours afin d'en faire une « trame » structurante.

La largeur et la forme de cette infrastructure verte varieront en fonction des espaces traversés et offriront une diversité agrémentant la promenade : tantôt petit chemin, mail planté, grands espaces « ouverts » Les objectifs suivants seront poursuivis :

- Valorisation des espaces verts existants et à créer sur le parcours (jardins partagés, vignes, parcs, champs de pivoines, vergers....)
- Maillage avec les sentiers pédestres locaux et de grande randonnée.
- Intégration de la coulée verte dans le projet de l'Avenue du Parisis (traversée des carrefours, passage sous voie ferrée)
- Mise en valeur du patrimoine local présent sur le parcours : Lac Marchais, vues sur l'église..)
- Revalorisation des espaces en friches ou des délaissés
- Réalisation progressive d'aménagements multifonctionnels (cavaliers, cyclistes, piétons)

La mise en œuvre de ce projet repose également sur :

- L'intervention d'un bureau d'étude pour définir le tracé et les séquences d'aménagement.
- La mise en œuvre d'outils de maîtrise foncière : création d'emplacements réservés au PLU.....

Finalités



Lutte contre le changement climatique



Préservation des ressources



Cohésion sociale et solidarité



Epanouissement de tous les êtres humains



Modes de production et de consommation responsables